

GÉRÉDIS
Deux-Sèvres

rapport d'activité

Une année clé pour l'avenir et
la transition écologique

Le mot de nos dirigeants

Une année sous le double signe de la transition : énergétique et digitale



En 2018, le développement de GÉRÉDIS DEUX-SÈVRES, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité du SIEDS, a été conforté à double titre.

D'abord à travers ses activités, en ayant revu son organisation et ses processus Qualité Sécurité Environnement, après avoir fait évoluer son périmètre en GRD lourd, selon l'article L322-8 du Code de l'énergie.

Ensuite, financièrement, avec le rétablissement de ses droits concernant le Fonds de Péréquation de l'Électricité (FPE) sur la nouvelle période de 2018 à 2021.

Cette année 2018 a constitué une étape décisive pour l'avenir de GÉRÉDIS DEUX-SÈVRES : en lien avec les élus du territoire et son autorité organisatrice, le SIEDS, les collaborateurs de l'entreprise ont défini, tout au long de l'année, les axes stratégiques pour la période 2019-2025. Cette stratégie à court et moyen terme donne aujourd'hui de la visibilité sur les actions à conduire et fixe les lignes directrices pour pérenniser notre entreprise.

GÉRÉDIS DEUX-SÈVRES a par ailleurs franchi un nouveau cap sous le signe de la transition. La transition énergétique bien sûr, en accompagnant notamment le développement local des énergies renouvelables et les différents porteurs de projet économique sur le territoire des Deux-Sèvres. Mais aussi la transition digitale, en déployant de nouveaux outils informatiques de mobilité et de nouvelles technologies ; en préparant ainsi les réseaux électriques, toujours plus performants et agiles, aux enjeux de demain.

Aujourd'hui comme demain, tous les collaborateurs de GÉRÉDIS DEUX-SÈVRES, particulièrement attachés à leur territoire, se sentent prêts à relever les défis qui s'y présentent, prêts à vous accompagner dans vos démarches ou, plus simplement, à vous écouter pour encore mieux répondre à vos préoccupations quotidiennes. Prêts à assumer ce qui a toujours fait notre vocation et notre priorité : la qualité et la continuité de la fourniture d'électricité. »

Une stratégie pour 2019-2025 définie par l'ensemble des collaborateurs



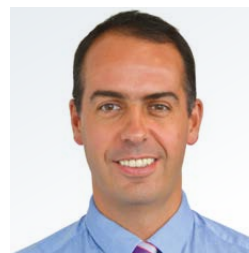
Roland MOTARD

Président du Comité de Surveillance Technique



Jean REDIEN

Président du Directoire



Sébastien GUINET

Directeur Général

sommaire

pages
4 & 5

Une année ponctuée de faits marquants

pages
6 & 7

La satisfaction de nos clients comme priorité

pages
8 & 11

Un service public toujours plus efficace et innovant

pages
12 & 13

Répondre aux enjeux technologiques et de consommation

pages
14 & 15

Accueillir la transition énergétique

pages
16 & 17

Prévenir les risques et protéger l'humain

pages
18 & 19

Carte des concessions et chiffres-clés

GÉRÉDIS
Deux-Sèvres

Une année ponctuée de faits marquants

Maillon essentiel de la chaîne de distribution de l'énergie en Deux-Sèvres, GÉRÉDIS veille à la bonne exploitation des réseaux et à l'acheminement de l'électricité pour tous. Une mission qui demande une optimisation de nos moyens financiers et organisationnels, afin de préparer l'avenir et nous permettre de répondre pleinement aux enjeux de la transition énergétique.

Un FPE à hauteur de nos besoins

PÉRIODE 2018 À 2021

La Loi de transition énergétique pour la croissance verte permet aux Gestionnaires de réseau de distribution desservant plus de 100 000 clients d'opter pour une péréquation de leurs coûts, établie à partir de l'analyse de leurs comptes par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE).

En mai 2017, GÉRÉDIS a opté pour ce système d'exposition de ses charges et produits, afin d'obtenir un Fonds de péréquation en adéquation avec ses besoins pour la période 2016 à 2021.

Au regard de ces éléments et par délibération en date du 19 juillet 2018, la CRE a fixé les montants moyens annuels prévisionnels de dotation sur la période 2018 à 2021 à 15 829 k€. Ces niveaux prévisionnels de dotation FPE permettent à GÉRÉDIS de faire face à ses investissements et, ainsi, de mieux préparer l'avenir face aux transitions en cours. Le niveau des charges additionnelles liées au projet de comptage évolué fera l'objet d'une délibération ultérieure de la CRE.

PÉRIODE 2012 À 2015

Dans le dossier du Fonds de Péréquation de l'Électricité, GÉRÉDIS avait attaqué, au même titre que le Gestionnaire du réseau de distribution de la Vienne, les arrêtés ministériels du 15 juillet 2016 pris par la Ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, le Ministre des finances et des comptes publics et le Ministre de l'intérieur.

Ces arrêtés déterminaient des coefficients à appliquer pour fixer le niveau de dotation du Fonds de péréquation de l'électricité de GÉRÉDIS pour les années 2012, 2013, 2014 et 2015, et conduisaient à doter GÉRÉDIS d'un niveau de dotation FPE insuffisant pour équilibrer son budget de gestionnaire d'un réseau de distribution à composante majoritairement rurale.

Par décision de mars 2018, le Conseil d'État a annulé les arrêtés, considérant que leurs auteurs avaient commis une erreur de droit. De nouveaux arrêtés, conformes aux motifs de la décision, sont attendus.

Un recours
approuvé
par le Conseil
d'État

L'article L121-29 du Code de l'énergie instaure un Fonds de Péréquation de l'Électricité (FPE) ayant pour vocation de compenser, en partie, l'hétérogénéité des conditions d'exploitation résultant de la disparité des réseaux et de la structure des consommations, alors que les tarifs sont les mêmes sur tout le territoire.



Poste source de Mauléon

Le poste source de Mauléon modernisé pour répondre au développement du territoire

D'importants travaux de modernisation et de sécurisation du poste source de Mauléon ont été réalisés, afin de garantir une meilleure qualité d'alimentation électrique et de devancer les futurs besoins sur la zone.

D'un montant global de 2,4 millions d'euros, ces travaux ont permis l'évolution du contrôle commande vers la technologie numérique. Cette modernisation permet une meilleure surveillance et un contrôle à distance du poste source. Par ailleurs, les capacités électriques du poste ont été renforcées afin d'anticiper les besoins à venir et de répondre au Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables (S3REnR).

Un Gestionnaire de réseau de distribution « lourd » et certifié QSE

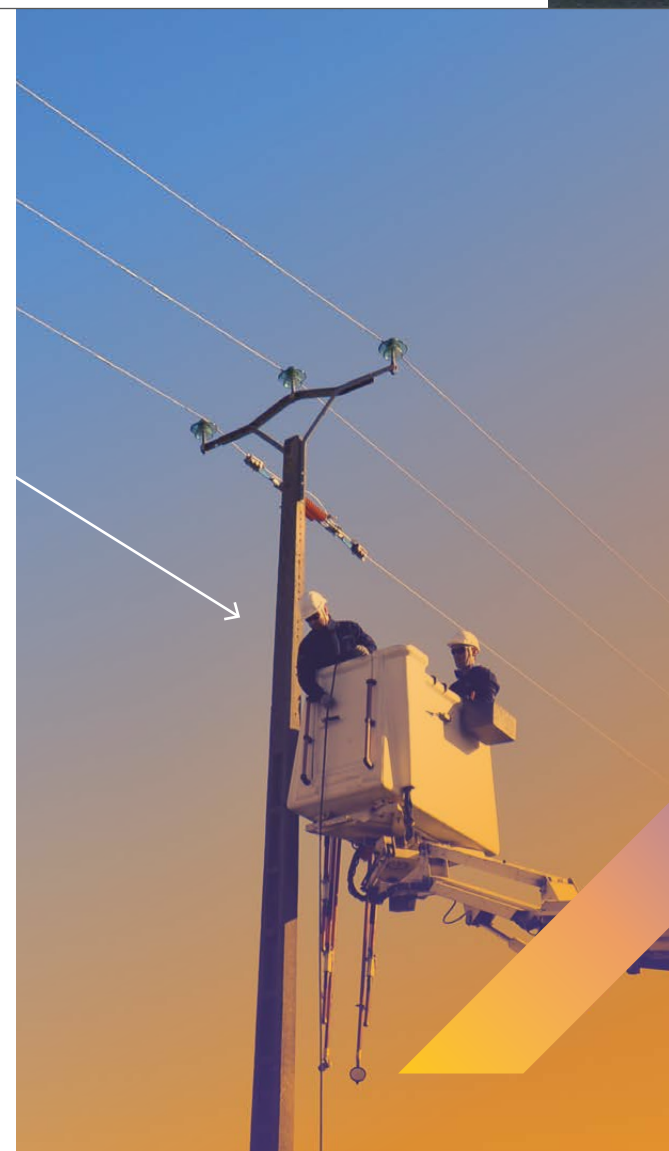
Après l'intégration en 2017 des métiers d'exploitation et de construction des réseaux d'électricité, les processus de GÉRÉDIS ont connu une refonte totale en 2018.

Ce travail d'ampleur, qui a nécessité l'actualisation de nombreux documents, a été reconnu dans le cadre de la certification QSE (Qualité, Sécurité, Environnement).

Ce renouvellement de notre certification, qui intervient après l'évolution de GÉRÉDIS en GRD « lourd », a particulièrement confirmé nos forces :

- qualité de l'organisation pour gérer les raccordements,
- solidité de la gestion des risques,
- démarche proactive pour la sécurité des personnes.

Qualité,
solidité,
sécurité



La satisfaction de nos clients comme priorité

Si notre métier est d'assurer à la collectivité une distribution d'électricité dite « universelle », à coût optimisé, notre priorité absolue est de satisfaire individuellement nos 150 000 clients, de leur fournir quoi qu'il arrive une alimentation de qualité.

Des enquêtes de satisfaction régulières et riches d'enseignement

Afin d'estimer l'impact de nos interventions auprès de nos clients résidentiels, nous mesurons chaque année leur niveau de satisfaction.

- Des enquêtes sur des échantillons représentatifs de nos différentes prestations techniques ont été réalisées. Les questions portent sur les branchements neufs, les petites interventions, la qualité de la fourniture et la relève des compteurs.
- À compter de janvier 2019, la même enquête systématique après chaque première mise en service de raccordement sera également réalisée par courriel.

94% Un excellent niveau de satisfaction globale maintenu !



Une excellence contrôlée au service de l'intérêt général

La qualité de service fournie par les Gestionnaires de réseaux de distribution comme GÉRÉDIS s'inscrit dans leurs missions de service public. C'est à ce titre et par délibération, en date du 19 juillet 2018, que la Commission de Régulation de l'Énergie a mis en place un **dispositif de régulation incitative**. Son objectif : vérifier que le gestionnaire de réseau en situation de monopole s'acquitte de ses missions avec efficacité, sans discrimination et en améliorant ses performances.

Dans ce cadre, **dix indicateurs sont suivis mensuellement par GÉRÉDIS**, dont certains sont incités financièrement. Les résultats obtenus au titre de l'année 2018, première année de mise en œuvre de la régulation incitative, sont excellents : au-delà des objectifs fixés par la Commission de Régulation de l'Énergie.

Des résultats de qualité au-delà des objectifs fixés par la CRE



Une mesure maîtrisée de la continuité d'alimentation

La qualité de l'électricité sur les réseaux de distribution est une donnée que le Gestionnaire de réseau se doit d'évaluer. Pour ce faire, GÉRÉDIS mesure les critères de continuité d'alimentation, de tenue de tension et de perturbations.

Temps de coupure moyen des clients BT GÉRÉDIS

58 min

Temps de coupure moyen des clients HTA GÉRÉDIS

28 min

Si la qualité mesurée sur un point de connexion au réseau ne satisfait pas les exigences réglementaires, GÉRÉDIS réalise dans les meilleurs délais l'étude et les travaux nécessaires, et tient informés les utilisateurs concernés.

5 grands principes

Un engagement partagé au quotidien

Déterminées par le Code de l'énergie et le contrat de concession de service public signé avec le Syndicat intercommunal d'énergie des Deux-Sèvres (SIEDS), nos responsabilités s'exercent au bénéfice de tous. Un engagement décrit dans le « code de bonne conduite » et qui guide nos pratiques au quotidien.

5 grands principes guident ainsi nos pratiques :

- objectivité
- transparence
- non-discrimination
- protection des informations
- indépendance.

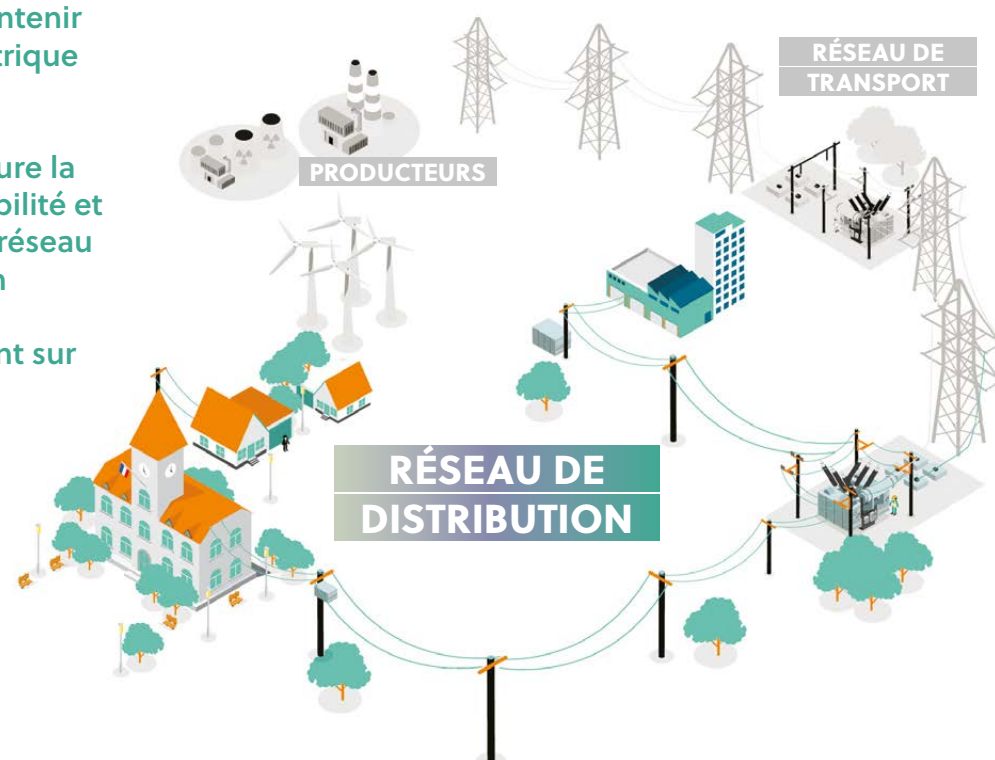
Salariés et prestataires GÉRÉDIS s'engagent, au profit de chaque utilisateur du réseau, à respecter ces principes.

Un service public toujours plus efficace & innovant

LES ACTIVITÉS DE GÉRÉDIS

Chargé d'une mission de service public, GÉRÉDIS travaille à maintenir le réseau électrique au niveau de performance attendu. Il assure la sécurité, la fiabilité et l'efficacité du réseau de distribution et veille à son développement sur le territoire.

Les activités du Gestionnaire de réseau de distribution



De l'exploitation à l'entretien en passant par l'acheminement

Afin d'assurer la sécurité du réseau de distribution, GÉRÉDIS investit au quotidien, tant en matière d'exploitation que d'entretien du réseau, des postes publics ou postes sources.

L'entreprise répond également aux Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux : 8 469 demandes ont ainsi été traitées en 2018 dans le délai réglementaire de 7 jours.

Par ailleurs, GÉRÉDIS a procédé à de l'**élagage sur 2771 km de lignes électriques** et a **inspecté** par hélicoptère **2056 km de lignes haute tension** du réseau aérien afin de détecter d'éventuelles anomalies.

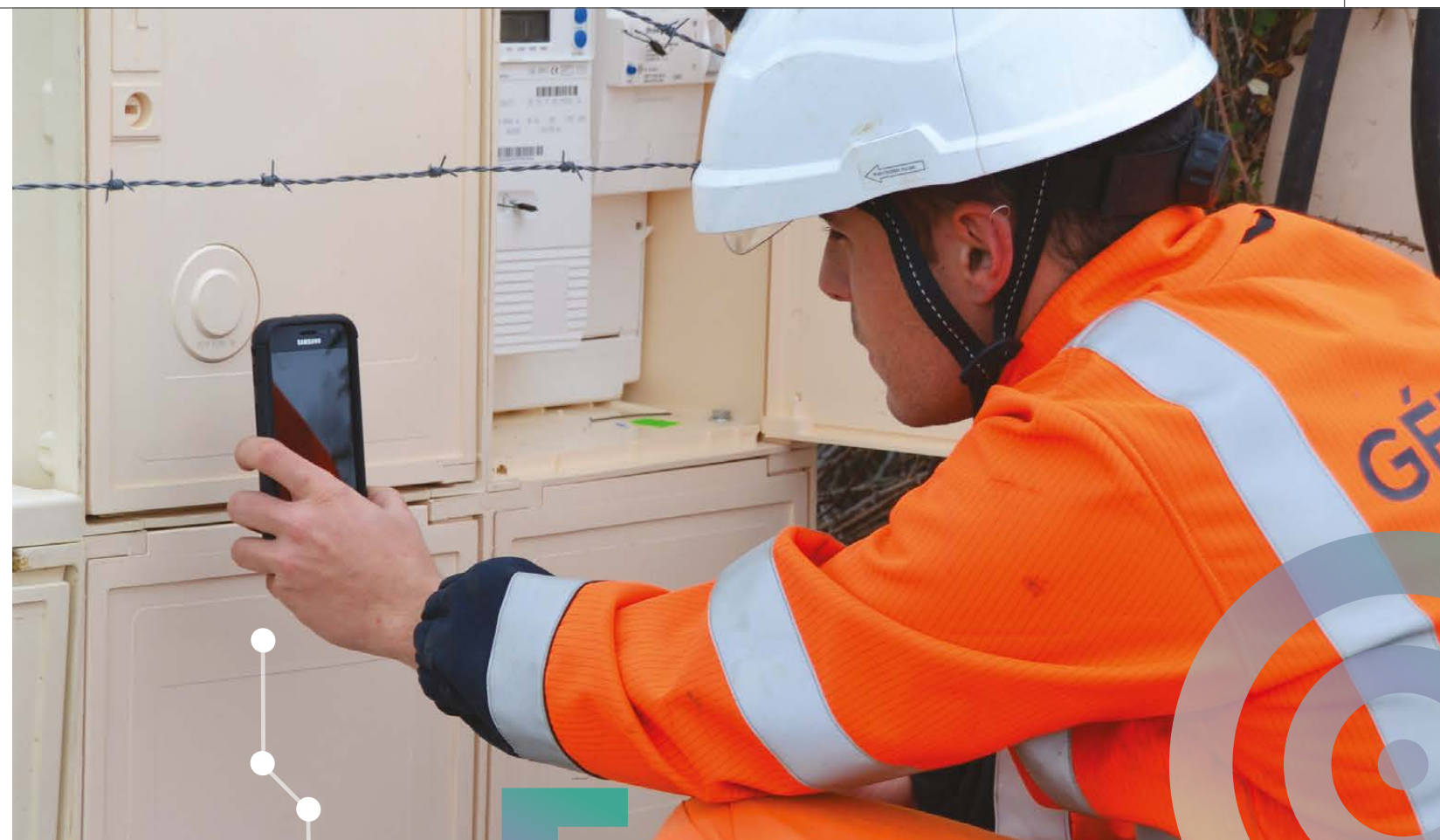
En 2018, GÉRÉDIS a ainsi acheminé **1 943 GWh, dont 43 % d'énergie consommée produite localement par des sources renouvelables**. Les données de comptage sont mesurées, validées et publiées, les flux d'énergie étant diffusés sur un portail extranet après reconstitution quotidienne.

Un développement programmé du réseau

La vision à moyen et à long terme de l'évolution du réseau figure dans un Schéma directeur, qui détaille les programmes d'investissement des dix années à venir.

En 2018, 524 chantiers ont été réalisés. Les opérations les plus remarquables concernent **la fin des travaux de rénovation et d'extension du poste source de Mauléon et le lancement de la modification du poste source d'Airvault**. En parallèle, deux projets d'études liés au Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables (S3REnR) sont en cours, pour la création d'un poste source en sud Deux-Sèvres et un autre en nord Deux-Sèvres.

524 chantiers réalisés en 2018



mobEfluid

Une appli qui simplifie la gestion des interventions clients

Après un peu moins d'un an de projet et de préparation dédiée à la définition du besoin, puis à la mise en œuvre des briques ou infrastructures techniques et informatiques, ainsi qu'à des tests, la mobilité des interventions clientèle a été mise en service en octobre 2018.

Cette mobilité est assurée par l'application MobEfluid développée pour smartphone.

Grâce à MobEfluid, les techniciens de GÉRÉDIS DEUX-SÈVRES sont maintenant en mesure de gérer la totalité des interventions clients sous format dématérialisé, et notamment de :

- récupérer à distance la liste et le détail des interventions clientèle programmées dans la journée ou ajoutées en urgence (dépannage par exemple) ;
- effectuer la saisie et la synchronisation automatique du compte rendu de l'intervention sur le terrain.

Par la suite, cette appli permettra, dès 2019 de gérer la dématérialisation des relèves, puis les années suivantes la programmation sur site des compteurs évolués LINKY GÉRÉDIS.



Guillaume Calleau et Loïc Tessier

Un service public toujours plus efficace & innovant

LA SÉCURISATION DU RÉSEAU

Responsable de la sécurité du réseau de distribution sur son territoire, GÉRÉDIS déploie les moyens et technologies nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Un réseau sous haute surveillance

Avec d'importants linéaires exposés aux aléas climatiques et une densité de consommation faible, les Deux-Sèvres comportent près de trois fois moins de clients par kilomètre de réseau que la moyenne nationale. GÉRÉDIS doit donc s'employer à protéger ce vaste réseau dans une logique de service public. En 2018, des travaux conséquents ont été effectués afin de sécuriser les installations face aux intempéries.

Un plan de gestion de crise optimisé

GÉRÉDIS s'est doté depuis de nombreuses années, comme l'exige la réglementation, d'un plan de gestion de crise appelé « Plan ADEL » (Action de Dépannage Électricité).

Il a pour objet d'organiser la réponse à une crise causée par des dommages graves au réseau électrique, notamment en cas d'événement climatique de type tempête.

Le plan ADEL fait l'objet d'un retour d'expérience après chaque événement qui a déclenché son activation. **La nouvelle version résulte des travaux d'analyse menés après les tempêtes Ana (décembre 2017) et Carmen (janvier 2018).**

Les évolutions apportées permettent :

- d'optimiser et de « normer » les ressources à mobiliser en cas de déclenchement d'alertes météorologiques ou d'alertes transmises par la Préfecture des Deux-Sèvres ;
- d'assurer un suivi de la crise et un pilotage en temps réel, en lien avec la Préfecture et les services de secours ;
- d'optimiser les opérations de réalimentation et la communication associée.



Innover pour gagner en précision et en anticipation

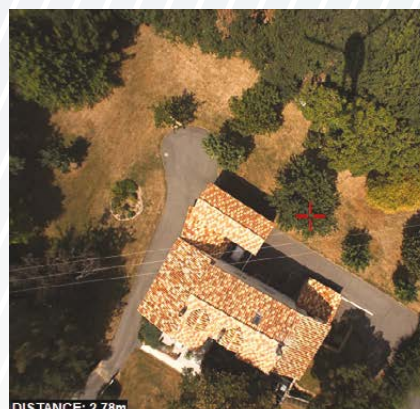


Pour mieux cibler ses interventions d'élitage, GÉRÉDIS expérimente la technologie Lidar lors de ses visites de lignes en hélicoptère. Cette expérimentation a été menée sur 800 kilomètres de lignes, du 20 au 31 août 2018.

Une caméra utilisant la technologie Lidar, sur la base d'un laser, est donc embarquée à l'avant de l'hélicoptère. Elle produit une modélisation en 3D qui permet de mesurer les distances des lignes à la végétation et de détecter les défauts du réseau, tout en géoréférençant l'ensemble des données collectées.

« Ce laser donne des mesures de grande précision, qu'on ne voit habituellement pas à l'œil nu. Les données recueillies vont nous permettre de mieux cibler les interventions, d'identifier les points de fragilité du réseau, mais surtout de prévenir certains incidents et ainsi d'améliorer la qualité d'alimentation en électricité de nos clients ».

Rémy VIAUD,
Directeur de l'exploitation des réseaux chez GÉRÉDIS



Par ailleurs, GÉRÉDIS tend à généraliser l'enfouissement des réseaux moyenne tension nouvellement créés, afin d'accroître la sécurité, l'efficacité et la durabilité des réseaux électriques.

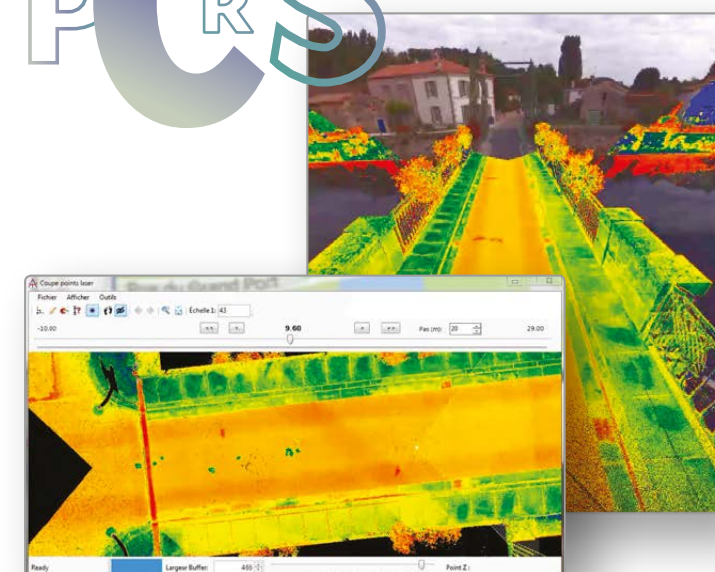
Innover pour améliorer la localisation des réseaux

Chaque année en France, plusieurs milliers de réseaux sont endommagés lors de travaux, occasionnant des interruptions de service et portant atteinte à l'environnement, aux biens, mais aussi parfois aux personnes. En cause, des fonds de plans d'origines multiples, de qualité et de précisions inégales, et une couverture du territoire hétérogène.

Le **Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)** est un fond de plan unique présentant la localisation précise des réseaux qui serpentent sous les rues de nos communes et qui réduit ainsi le risque de dommages. Cet outil cartographique est aujourd'hui nécessaire à GÉRÉDIS pour répondre aux DT et DICT avec une classe de précision conforme à la réglementation.

Une première expérimentation en lien avec le SIEDS a été menée sur les communes de Brie et de Magné où un PCRS a été créé à partir d'un nuage de points 3D, lui-même issu d'une acquisition par mobile mapping.

PCRS



PCRS réalisé à partir d'un nuage de points 3D issu d'une acquisition par mobile mapping

Répondre aux enjeux technologiques et de consommation

Ouverture du marché français de la fourniture d'électricité, intensification des usages électriques et production décentralisée sont autant de facteurs qui modifient en profondeur les flux sur les réseaux et qui placent les échanges de données à la croisée des enjeux énergétiques d'aujourd'hui et de demain.



Déployer les nouveaux compteurs communicants

GÉRÉDIS poursuit les travaux nécessaires au déploiement des compteurs communicants sur l'ensemble de son réseau. Dans cette perspective et comme le veut la réglementation, un plan d'affaire détaillé du projet de déploiement de ces compteurs évolués GÉRÉDIS a été établi au cours de l'année 2018 et soumis à la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE). Sont maintenant attendues une consultation publique, puis une délibération de la CRE relative à ce projet de déploiement de nos compteurs évolués Linky GÉRÉDIS.

En parallèle, GÉRÉDIS poursuit avec ses partenaires le développement du système d'information qui assurera l'interface des compteurs avec le système de facturation. Tout comme le développement du système de cybersécurité et la préparation des appels d'offres concernant les moyens humains et matériels nécessaires à l'installation des compteurs.

Attente d'un feu vert pour le déploiement des compteurs évolués de GÉRÉDIS



HTA & BT

Évaluer précisément les besoins

Dans le but d'assurer l'équilibre permanent entre consommation et production au niveau national, les fournisseurs - via leurs responsables d'équilibre - doivent prévoir, donc connaître au mieux la consommation de l'ensemble de leurs clients pour injecter dans le réseau l'équivalent de cette puissance à chaque instant.

Pour sa part, GÉRÉDIS assure la collecte, le traitement et la publication des données de ses clients avec de très bons résultats :

- L'ensemble des compteurs HTA et BT supérieurs à 36 kVA sont relevés à distance, permettant une information rapide et fiable au début de chaque mois.
- 98,6 % des compteurs BT inférieurs à 36 kVA ont donné lieu à une facturation sur la base d'une relève réelle en 2018.

Les consommations réelles sont ensuite agrégées et publiées par les gestionnaires de réseaux selon des règles précises et sous l'autorité du gestionnaire national du réseau de transport (RTE).

Garantir l'équilibre du réseau

Aujourd'hui encore, les usages électriques continuent de s'intensifier au niveau national. Il apparaît alors nécessaire de sécuriser les capacités de production pour garantir à tout instant l'équilibre entre consommation et production. Pour y parvenir, plusieurs mécanismes ont été instaurés, tels que le mécanisme de capacité, le mécanisme d'ajustement ou les Notifications d'Échanges de Blocs d'Effacement (NEBEF).

L'expertise de GÉRÉDIS, et sa connaissance des sites d'injection et de soutirage raccordés au réseau public de distribution d'électricité, l'amènent à jouer un rôle clé dans ces mécanismes d'équilibre. GÉRÉDIS contribue ainsi à la certification des capacités de toutes les productions de son territoire, participe à la qualification des sites et au contrôle de l'effectivité.

Compenser par l'achat externe

Afin de compenser les pertes constatées sur le réseau, soit la différence entre l'énergie consommée et l'énergie injectée par les producteurs locaux ou en provenance du réseau de transport, GÉRÉDIS doit acheter de l'énergie. En 2018, GÉRÉDIS a acquis un volume total de 125 GWh sur le marché européen.

Accueillir la transition énergétique

Autrefois uniquement chargé de distribuer l'électricité, le réseau de distribution doit également aujourd'hui accueillir de grandes quantités d'énergies renouvelables. Ce qui nécessite d'adapter ce réseau si l'on veut véritablement accompagner et réussir la transition énergétique en cours.

Déjà 43 % d'énergies renouvelables

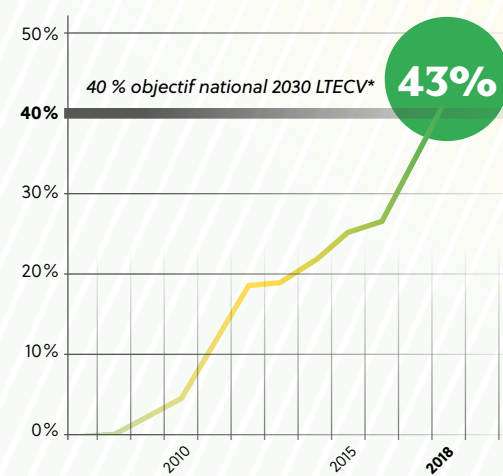
Le réseau de distribution géré par GÉRÉDIS accueille depuis 2009 l'électricité produite par les centrales locales. Une production qui amène le gestionnaire à refouler de l'énergie sur le réseau de transport durant certaines périodes de l'année, notamment au moment où les consommations sont faibles (période estivale) et les productions importantes (vent fort).

Avec 828 GWh injectés sur le réseau, l'année 2018 a connu une forte hausse de la production décentralisée : + 25 % de production par rapport à 2017.

Les EnR représentent 43 % de l'énergie consommée localement sur le réseau.

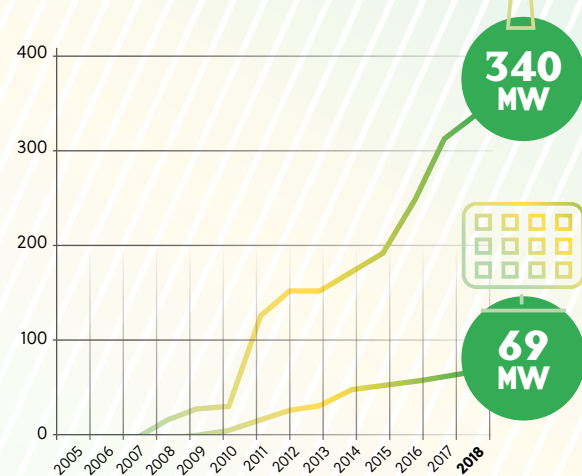
+ un quart d'EnR en 1 an (2017-2018)

ÉNERGIE CONSOMMÉE PRODUITE LOCALEMENT PAR DES ENR



*Loi de transition énergétique pour la croissance verte

PUISSANCES RACCORDÉES AU RÉSEAU DE GÉRÉDIS



Acteurs de l'Agence ORE

L'Agence ORE (Opérateurs de Réseaux d'Énergie), association loi 1901, fédère l'ensemble des acteurs français de la distribution d'électricité. Elle a été créée pour faciliter leurs démarches dans le cadre des nouveaux mécanismes de marché, ainsi que celles des acteurs publics et privés, notamment pour accéder aux données nécessaires au pilotage de leurs actions en faveur de l'efficacité énergétique.

GÉRÉDIS et les 14 membres fondateurs de l'Agence y travaillent côte-à-côte, afin de **renforcer les coopérations et mutualiser leurs moyens numériques**.

La mise en commun des moyens numériques des différents gestionnaires de réseaux permettra ainsi à tous de répondre **avec un haut niveau d'exigence** aux diverses obligations légales et évolutions du secteur.



Bilan Carbone et plan d'actions environnementales

Conformément à sa politique de développement durable, GÉRÉDIS a réalisé en 2018 un Bilan Carbone. Il a permis de comptabiliser ses émissions de gaz à effet de serre, mais aussi d'identifier les pistes d'amélioration pour sa stratégie environnementale et de lutte contre le réchauffement climatique.

Un plan d'actions a été mis en place à tous les niveaux de l'organisation : sensibilisation, fédération des collaborateurs et/ou des parties prenantes, orientation de la stratégie visant à réduire les pertes techniques et non techniques, optimisation des politiques d'achat, etc. ceci pour réduire notre empreinte écologique, en maîtrisant les flux énergétiques et l'impact de nos activités sur la planète.

Neuf engagements pour une certification ISO 14001

GÉRÉDIS est engagé dans une démarche de progrès permanent, intégrant un système de management environnemental basé sur la certification ISO 14001. Il se traduit par neuf engagements :

ISO 14001 en engagements

- pérenniser les valeurs fondatrices de service public ;
- s'adapter aux évolutions du secteur de l'énergie ;
- être le référent de proximité en matière de service public des énergies dans les Deux-Sèvres en soutenant le développement économique des territoires ;
- poursuivre la transformation numérique en investissant dans l'innovation et les nouvelles technologies ;
- garantir le respect de la réglementation environnementale ;
- réduire notre empreinte environnementale ;
- prévenir la pollution en maîtrisant les aspects environnementaux ;
- sensibiliser et mobiliser notre personnel aux bonnes pratiques en matière de développement durable, et associer les parties intéressées à cette démarche de progrès ;
- contribuer à la maîtrise de la demande en énergie (MDE) et être attentif à la précarité énergétique.

Prévenir les risques et protéger l'humain

Pas de réseau performant sans hommes pour l'entretenir ! C'est pourquoi nous considérons que garantir la sécurité et la santé des agents de GÉRÉDIS par une politique de prévention est primordial. C'est un engagement qui se décline dans toutes nos actions et qui repose sur la professionnalisation et l'implication de tous.

RISQUES ÉLECTRIQUES
POUR VIVRE EN TOUTE SÉCURITÉ



Informier pour prévenir et renforcer la sécurité

La sécurité des tiers est une priorité pour GÉRÉDIS et les entreprises du groupe SIEDS. Une préoccupation qui a donné lieu en 2018 à la publication de deux documents fondamentaux pour prévenir le risque électrique.

- Une documentation traitant des **risques électriques**. Elle décrit aussi bien les risques encourus par une installation électrique intérieure en mauvais état, que ceux rencontrés à proximité du réseau électrique par les agriculteurs, les pêcheurs, les entreprises du BTP, etc.
- Une documentation consacrée à l'**élagage des végétaux** aux abords des lignes électriques et aux règles à respecter.

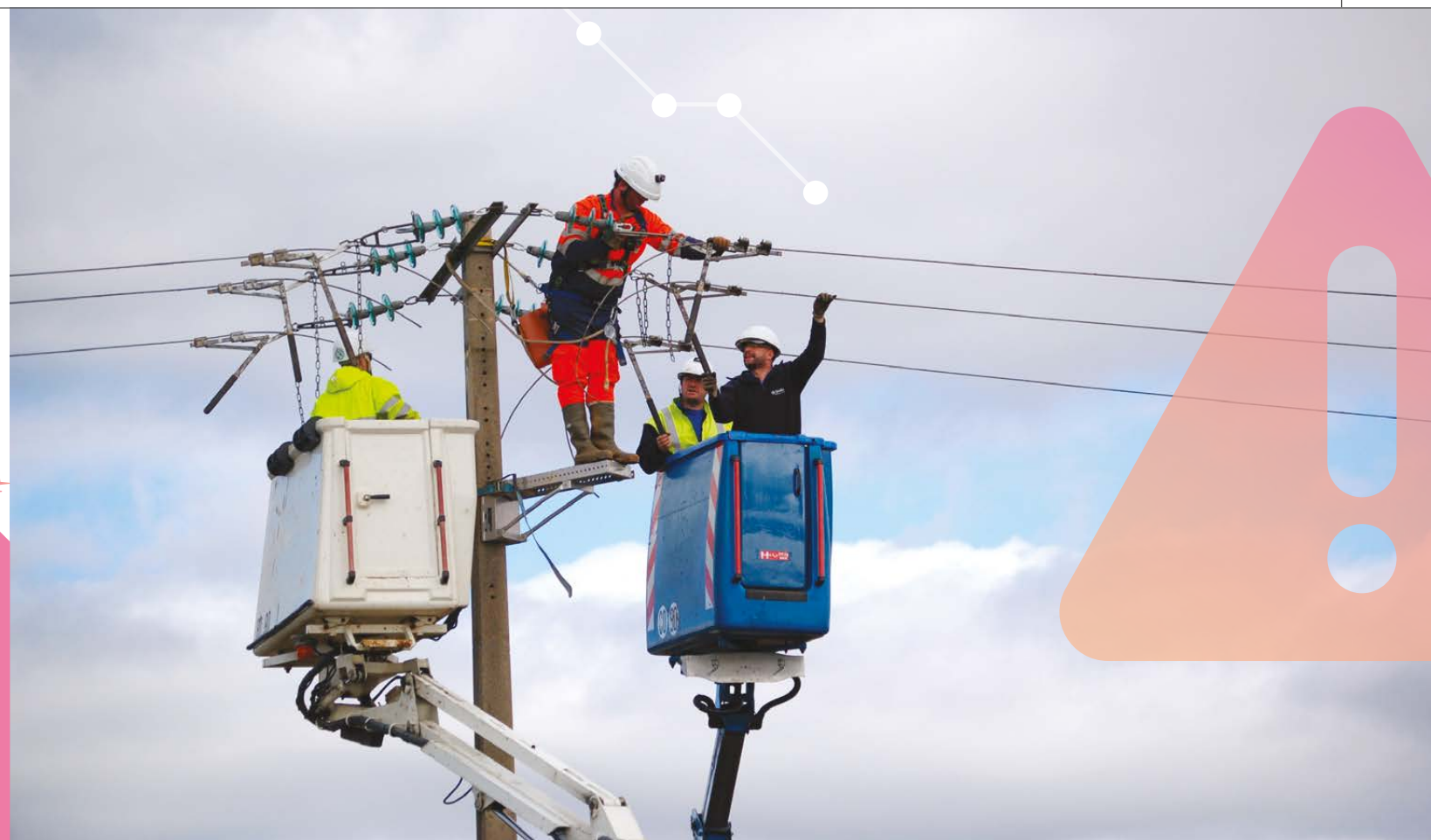
Ces publications concrétisent l'engagement du groupe SIEDS dans les actions de RSE Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et la volonté de GÉRÉDIS de maîtriser les conséquences sociétales de ses activités.

Sécuriser la formation via les chantiers écoles

Pour transmettre le savoir des plus anciens aux plus jeunes, GÉRÉDIS a mis en place depuis quelques années des chantiers écoles. Une formule qui permet de former de nouveaux agents sur le terrain, au cours de véritables travaux de maintenance.

En 2018, GÉRÉDIS a mené 7 « chantiers écoles » sur les réseaux HTA et BT : changement de poteaux, remplacement d'armements électriques, d'isolateurs... Autant de travaux de maintenance réalisés par des jeunes monteurs et destinés à prolonger la durée de vie du réseau. Sur ces chantiers, la formation des jeunes aux techniques d'ascension et aux opérations de remplacement de matériels HTA est donc supervisée par des agents expérimentés. Une manière aussi d'assurer notre réactivité en cas d'incidents.

7 chantiers écoles en 2018 pour former en situation réelle et limiter les risques



Une politique collaborative de prévention

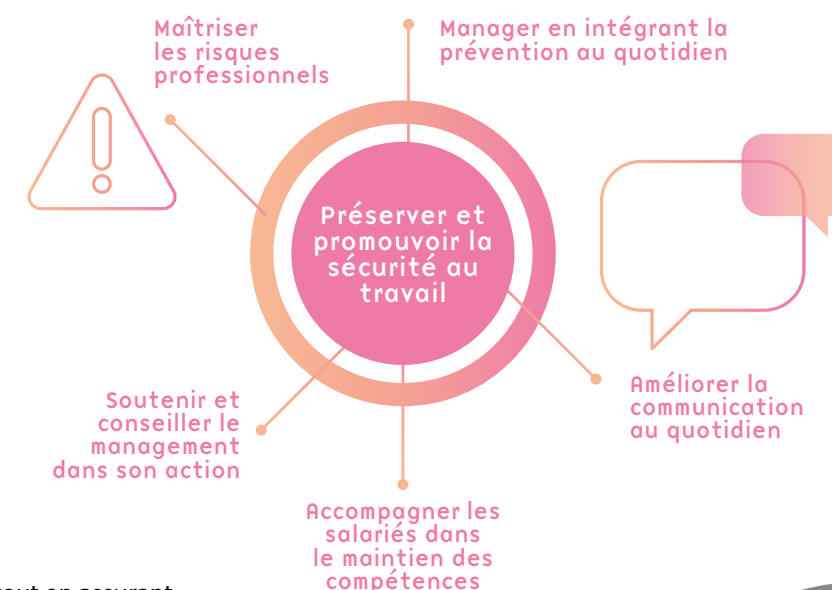
La sécurité au travail repose sur un ensemble de règles et de mesures de prévention des risques, destinées à protéger les travailleurs contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Pour aller encore plus loin, **GÉRÉDIS a adopté une politique de prévention qui vise à créer une dynamique positive de motivation au travail.**

Cette politique a pour objectif de fournir une réponse structurée aux problématiques de sécurité au travail, tout en assurant la **coopération active** des acteurs de l'entreprise et leur **adhésion** au respect des procédures et consignes de sécurité.

Une politique décidée en concertation avec la Direction, les experts de l'Hygiène et la Sécurité au travail (préventeurs, médecins du travail), les salariés et leurs représentants (CHSCT, CE, délégués), ou des acteurs extérieurs comme les inspecteurs du travail.

Cinq grands axes ont été ainsi définis collectivement, qui permettent de sensibiliser chacun à une culture et à un engagement communs en faveur de la prévention et de la sécurité chez GÉRÉDIS.

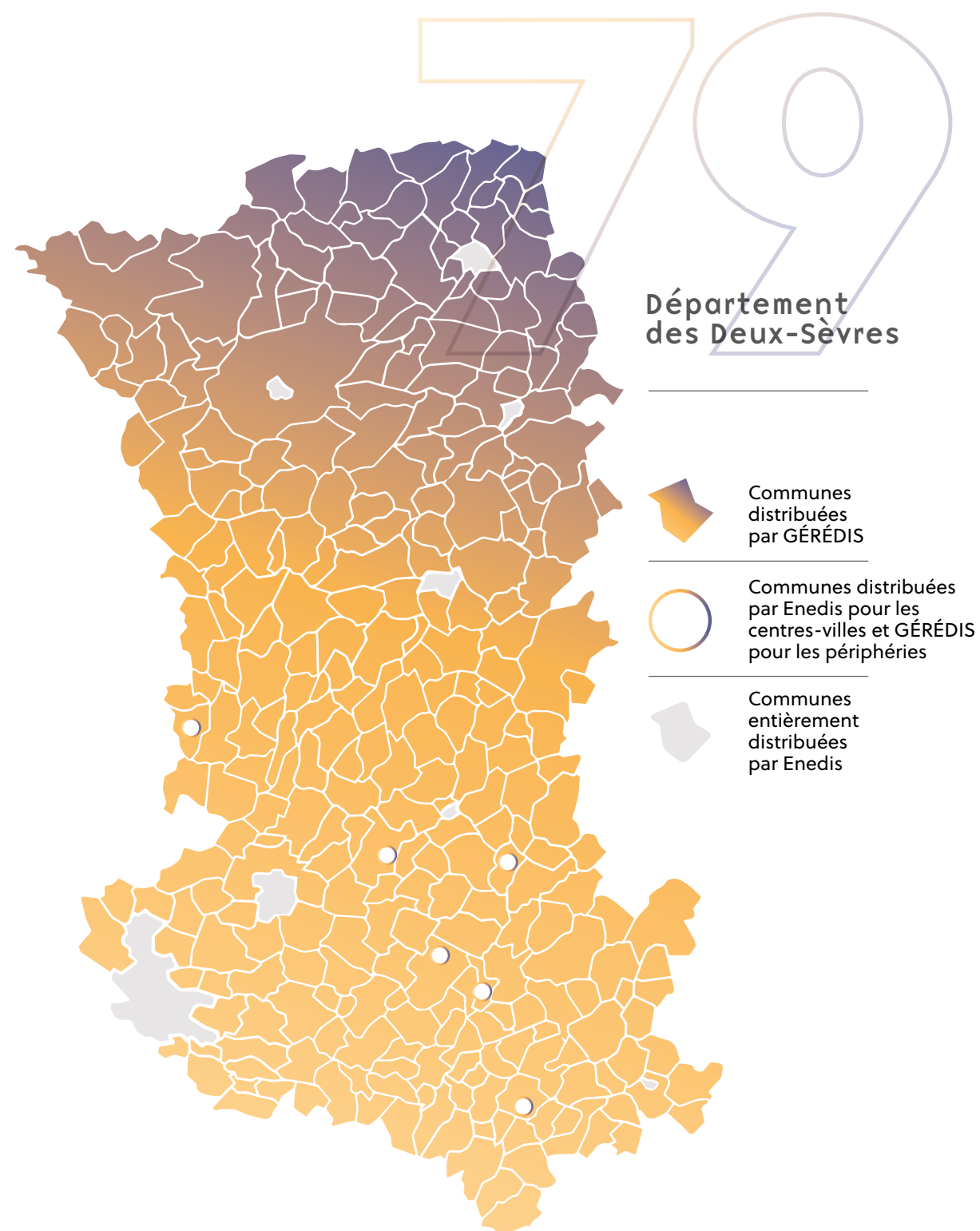


Des procédures et une certification

La sécurité des hommes est au centre des préoccupations de GÉRÉDIS : les procédures mises en place dans chacune de ses activités visent à garantir cette sécurité, tant des salariés, que des clients ou des tiers. La triple certification QSE de l'entreprise, renouvelée en 2018, vient corroborer cette volonté et valider ces bonnes pratiques.



Carte des **concessions** **des Deux-Sèvres**



chiffres-clés 2018
(au 31/12/2018)

290
communes desservies

Plus de **150 000**
points de livraison

15 postes sources
HTB/HTA

9 069 postes de
transformation HTA/BT

13 967 km
de lignes électriques
exploitées

8 385 km
de réseau HTA dont
2 473 km en souterrain

5 578 km
de réseau BT dont
2 184 km en souterrain

1 943 GWh
d'énergie acheminée

GÉREDIS
Deux-Sèvres



geredis.fr

Gestionnaire du réseau de distribution d'électricité du SIEDS, GÉRÉDIS réalise les raccordements, le dépannage, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. GÉRÉDIS a pour mission d'assurer de manière objective, transparente et non discriminatoire l'accès au réseau et de garantir la qualité de votre alimentation en électricité quel que soit votre fournisseur d'énergie.

GÉRÉDIS Deux-Sèvres

CS 18840 - 79028 NIORT CEDEX - Tél. : 05 49 08 54 12

SASU au capital de 35 550 000 € - RCS Niort 503 639 643

